

# Concept de formation post-graduée de la réadaptation de l'appareil locomoteur à la CRR

## 1. Informations relatives à l'établissement de formation post-graduée

### 1.1 Clinique romande de réadaptation

Av. Grand-Champsec 90  
Case postale 352  
1951 Sion  
Tél. +41 27 603 30 30  
[info@crr-suva.ch](mailto:info@crr-suva.ch)  
<https://www.crr-suva.ch>

### 1.2. Etablissement de formation post-graduée reconnu en

- Médecine physique et réadaptation - catégorie réadaptation musculo-squelettique A (2 ans)
- Rhumatologie – catégorie B (2 ans)
- Médecine physique et réadaptation – catégorie réadaptation neurologique D1 (1 an)
- Etablissement de formation pour la Médecine du sport

### 1.3. Caractéristiques particulières de l'établissement de formation post-graduée

La Clinique romande de réadaptation est une clinique privée appartenant à la Suva. Elle s'oriente autour de deux axes principaux, à savoir la réadaptation de l'appareil locomoteur d'un côté et la réadaptation en neurologie et paraplégie de l'autre.

Elle se situe sur le site hospitalier de Champsec, comprenant également l'Institut Central des Hôpitaux Valaisans (ICHV) et le Centre Hospitalier du Centre du Valais (CHCVs) avec lesquels elle collabore étroitement. La Clinique est étroitement liée à l'Institut de recherche en réadaptation-réinsertion (IRR) qu'elle contient dans ses murs et qui collabore avec l'EPFL, les Universités de Lausanne et Genève et la HES-So. De plus, plusieurs médecins-cadres collaborent à temps partiel avec le service de neurologie et le département de l'appareil locomoteur du CHUV.

En ce qui concerne la réadaptation de l'appareil locomoteur, il existe une activité stationnaire axée sur la prise en charge interdisciplinaire de patients avec des pathologies de l'appareil locomoteur, en particulier après un traumatisme, que ce soit pour une rééducation intensive, un bilan pluridisciplinaire, une évaluation des capacités fonctionnelles, une évaluation professionnelle ou un réentraînement au travail. Il existe également une activité ambulatoire avec des consultations de médecine physique et réadaptation et de médecine du sport (près de 4500 consultations, y-c. consultations pluridisciplinaires de l'appareillage du pied et d'orthopédie technique), mais aussi de rhumatologie et d'orthopédie, comprenant une activité conciliaire pour les patients

adressés par les confrères installés dans la région et nécessitant une prise en charge spécialisée.

Il existe des collaborations étroites avec plusieurs autres services : le Centre d'évaluation et de consultations, comprenant entre autre un service d'évaluation courte durée (assessment) et un COMAI (Centre d'observation médiale de l'AI) dans lequel sont effectuées près de 200 expertises pluridisciplinaires par année, le service de médecine du sport (Swiss Olympic Medical Center), le service de psychosomatique, le service de contrôle de qualité médicale et de recherche médicale auquel est directement lié l'Institut de recherche en réadaptation-réinsertion (IRR). Ce service est responsable tant de la recherche en médecine physique et réadaptation et en médecine du sport que du contrôle de qualité médicale dans l'ensemble de la Clinique romande de réadaptation.

La réadaptation de l'appareil locomoteur est spécialisée dans la prise en charge de cas complexes concernant notamment :

- les amputés
- les polytraumatisés
- les grands brûlés
- les atteintes complexes des mains
- les atteintes du rachis
- les atteintes de l'appareil locomoteur dans leur ensemble

Ceci permet la prise en charge stationnaire de plus de 900 patients par année en réadaptation de l'appareil locomoteur, hospitalisés pour une durée moyenne de 35 jours. Les médecins assistants sont répartis dans différents secteurs comportant 16 lits sous la supervision des médecins cadres du service.

#### 1.4. Patients hospitaliers en réadaptation de l'appareil locomoteur: 923 patients (2019) répartis ainsi :

Ortho-traumatologie - 659  
Rachis - 97  
Orthopédie technique (amputés) - 34  
Grands brûlés - 7  
Main - 126

Patients ambulatoires: plus de 4500 consultations par an, réparties dans le service de réadaptation de l'appareil locomoteur et des consultations de médecine du sport :

Service REA : env. 3000

Médecine du sport : env. 1500.

Consultation interdisciplinaire de l'appareillage du pied : env. 300

Consultation interdisciplinaire du patient amputé : environ 300

### 1.5. Réseau de formation post-graduée

La Clinique romande de réadaptation participe à la formation en Médecine physique et réadaptation et coordonne le Réseau Romand de Médecine Physique et Réadaptation (RRMPR) qui chapeaute le programme de la formation postgraduée de Médecine physique et réadaptation organisé en Suisse romande, en collaboration avec les services de réadaptation cantonaux (CHUV, HUG, Hôpital du Valais, Hôpital Fribourgeois, Hôpital du Jura).

L'interlocuteur et le coordinateur responsable de la formation dispensée par le RRMPR et le PD Dr François Luthi MER.

Un calendrier de formations est organisé sur 2 ans avec les autres membres du RRMPR. Tous les 2 mois environ une journée est organisée dans l'un des différents sites du RRMPR (8 jours par an en moyenne).

### 1.6 Groupement de formation post-graduée

Actuellement, il n'y a pas d'organisation de la formation sous la forme d'un Groupement de formation post-graduée.

### 1.7 Coopération informelle avec d'autres institutions, en termes de formation post-graduée

La CRR collabore étroitement avec les services d'Orthopédie et de Réadaptation du Centre Hospitalier du Centre du Valais (CHCVs) et avec le CHUV (activité de 20% dans le service MPR du Département de l'appareil locomoteur du CHUV du PD Dr François Luthi MER ; activité d'un médecin-cadre de 10% à la consultation médico-chirurgicale du pied au CHUV). Par l'intermédiaire du Réseau Romand de Médecine Physique et Réadaptation (RRMPR) il existe des collaborations avec les autres services de réadaptation de Suisse romande (CHUV, HUG, Hôpital du Valais, Hôpital Fribourgeois, Hôpital du Jura). Dans le cadre de la convention avec le CHUV, le Pr Charles Benaïm (MPR-DAL-CHUV) collabore à 20% avec la CRR.

### 1.8. Nombre de postes pour les médecins en formation post-graduée (taux d'occupation d'au moins 50%)

Postes en clinique : 15 postes dont 2 tournants

## 2. Equipe médicale

### 2.1. Responsable de l'établissement de formation postgraduée (médecin responsable de la formation)

Dr Gilles Rivier - FMH en médecine physique et réadaptation et FMH en rhumatologie – [gilles.rivier@crr-suva.ch](mailto:gilles.rivier@crr-suva.ch) – 100%.

## 2.2 Suppléant

PD Dr François Luthi MER – FMH en Médecine physique et réadaptation et FMH en chirurgie orthopédique – [francois.luthi@crr-suva.ch](mailto:francois.luthi@crr-suva.ch) – 100%.

## 2.3 Coordinateur de la formation postgraduée, si différent du responsable de l'établissement de formation

Dr Cyrille Burrus – FMH en Médecine physique et réadaptation - Médecine manuelle (SAMM) – [cyrille.burrus@crr-suva.ch](mailto:cyrille.burrus@crr-suva.ch) – 100%.

## 2.4 Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée

Dr Michel Konzelmann – Spécialiste en rhumatologie, membre FMH – [michel.konzelmann@crr-suva.ch](mailto:michel.konzelmann@crr-suva.ch) – 100%.

Dre Soisic Lecroc – FMH en Médecine physique et réadaptation – Formée en hypnose médicale – [soisic.lecroc@crr-suva.ch](mailto:soisic.lecroc@crr-suva.ch) – 90%.

Dr Gil Pires Rodrigues – FMH en Médecine physique et réadaptation - Spéc. médecine du sport SEMS - Ultrasonographie SSUM – [gil.piresrodrigues@crr-suva.ch](mailto:gil.piresrodrigues@crr-suva.ch) – 100%.

Dre Chantal Plomb – FMH en Médecine physique et réadaptation - Spéc. médecine du sport SEMS – [chantal.plomb@crr-suva.ch](mailto:chantal.plomb@crr-suva.ch) – 80%.

Dr Jérôme Tirefort – FMH en Médecine physique et réadaptation - - Spéc. médecine du sport SEMS – [jerome.tirefort@crr-suva.ch](mailto:jerome.tirefort@crr-suva.ch) – 100%.

Dre Aurélie Vouilloz – FMH en médecine interne générale - Acupuncture-MTC ASA – Appareillage (DUAHM) – [aurelie.vouilloz@crr-suva.ch](mailto:aurelie.vouilloz@crr-suva.ch) – 80%.

## 2.5 Rapport médecins en formation / médecins formateurs (chacun à 100%) dans l'hôpital/l'institut/le service

Rapport de 1 pour 1.

REA LOC	L1		L2		P		
	L1a	L1b	L2a	L2b	P2	P23	P3
<b>Secteur</b>							
<b>Nb lits</b>	16	16	16	16	16	8	16
<b>MA</b>	1	1	1	1	1	1	1
<b>Médecin cadre</b>	1	1	1	1	1	1	1

### 3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

Les entrées en fonction des médecins assistants et chefs de clinique se font en large majorité au 1er novembre, ou au 1er mai de chaque année.

#### 3.1 Accompagnement personnel

Le médecin-cadre avec lequel chaque médecin-assistant travaille au sein d'une unité occupe le rôle de tuteur. Le Dr Cyrille Burrus est désigné comme interlocuteur auprès des médecins-assistants.

Un médecin en formation expérimenté est désigné comme interlocuteur. Il participe au colloque hebdomadaire des médecins cadres et à des réunions mensuelles avec les médecins chefs de service.

#### 3.2 Service d'urgence/service de piquet

L'organisation des piquets est gérée par un médecin-assistant aîné qui organise chaque semestre les piquets au prorata du taux d'activité de chaque médecin-assistant. Avec le nombre de médecin-assistants actuels, chaque médecin assure environ 8 piquets de semaine et 2 piquets de week-end par semestre. Durant la semaine, du lundi au vendredi le piquet est changé à 12h. De 21h30 à 8h le piquet peut se faire à domicile si celui-ci se trouve à moins de 15 minutes de la CRR. Durant les week-ends (du vendredi 12h au lundi 12h), le piquet peut se faire à domicile si celui-ci se trouve à moins de 15 minutes de la CRR.

Les nouveaux médecins-assistants sont inclus dans le tournus de piquet une fois que l'organisation des soins à la CRR leur a été expliquée et qu'ils ont pu se familiariser avec la gestion et l'utilisation des dossiers. Le médecin-cadre sous la supervision duquel se fait chaque piquet est atteignable 24h/24. En vue de palier à une défaillance éventuelle des natels professionnels, une liste des téléphones privés des médecins cadres et des médecins assistants est tenue à jour et transmise par le secrétariat de la direction médicale à la réception, aux médecins de la CRR, à l'infirmier chef et à son secrétariat. Un pager est également à disposition des médecins de piquet.

#### 3.3 Administration

Une journée d'accueil est organisée à l'arrivée de chaque médecin en formation par le service du personnel. Une visite des locaux est organisée, une introduction au système informatique et aux autres moyens de communication électronique sont organisées. Les aspects pratiques liés à l'activité au sein de la CRR sont présentés ainsi que les mesures de sécurité et les procédures qualité mises en place au sein de l'établissement.

Durant les premières semaines d'activité une présentation de chaque service (physiothérapie, ergothérapie, ateliers professionnels, service social, ateliers orthopédie technique, ateliers pieds et chaussures, diététique) est organisée pour les nouveaux médecins (cf. **tableau ci-dessous**) sur 19h au total.

J0	8h – 9h10	Informations générales - Présentation CRR
	9h10 – 9h40	Informations sur la sécurité
	9h40 – 9h50	Situations d'urgence
	10h05 – 11h05	Qualité et sécurité des patients
	11h05 – 11h55	Visite de la clinique
		Dîner avec les référents
	13h – 13h30	Remise des vêtements professionnels
	13h30 – 14h30	Sécurité informatique et protection des données
	14h30 – 15h	Introduction à la base de documents GED
		Pause
	15h10 - 16h10	Dossier patient (OMNIS)
	16h15 – 16h30	Présentation de l'assistante administrative
J1	08:00-08:30	Formation smartphone-dictaphone
	08:30-09:30	Signature électronique
	10:00-10:30	Prescription médicamenteuse
J2	09:00-09:30	Sensibilisation aux procédures d'urgence
	09:30-10:00	Présentation des ateliers de réadaptation
J3	10:00-10:30	Formation lettre de sortie
	11:30-12:00	Présentation du service d'ergothérapie
J10	16:15- 16:45	Présentation des diététiciennes
J11	08:00-09:00	Formation complémentaire OMNIS
	09:00-09:30	ANQ
	10:00-10:45	Présentation du service social
	10:45-11:30	Présentation de la gestion des flux
J17	09:30-10:00	Présentation des ateliers pied chaussure
	10:00-10:30	Présentation des ateliers d'orthopédie technique
J18	09:00-11:15	Présentation du service de physiothérapie
	11:15-12:15	Présentation du service social

### 3.4 Mesures en faveur de l'assurance-qualité et sécurité des patients

La Clinique romande de réadaptation Suva (CRR est certifiée selon la norme ISO 9001 : 2015, label Healthmark depuis le 9.9.2003 avec 6 renouvellements de certification, le dernier en date du 24.11.2021 et valable jusqu'à fin 2024.

Le système mis en place couvre tous les secteurs de la CRR, soit : } Réadaptation médicale, professionnelle et sociale de patients présentant des pathologies liées à la para et tétraplégie, à la neurologie (traumatismes crânio-cérébraux, anévrisme...), au rachis (lombaire), à l'ortho-traumatisme, aux amputations (orthopédie technique), aux brûlures ainsi que la fourniture de prestations médicales, thérapeutiques et sportives ambulatoires et la réalisation d'expertises et évaluations médicales interdisciplinaires.

J0	8h - 9h10	Informations générales - Présentation CRR
	9h10 - 9h40	Informations sur la sécurité
	9h40 - 9h50	Situations d'urgence
	10h05 - 11h05	Qualité et sécurité des patients
	11h05 - 11h55	Visite de la clinique
		Dîner avec les référents
	13h - 13h30	Remise des vêtements professionnels
	13h30 - 14h30	Sécurité informatique et protection des données
	14h30 - 15h	Introduction à la base de documents GED
		Pause
	15h10 - 16h10	Dossier patient (OMNIS)
	16h15 - 16h30	Présentation de l'assistante administrative
J1	08:00-08:30	Formation smartphone-dictaphone
	08:30-09:30	Signature électronique
	10:00-10:30	Prescription médicamenteuse
J2	09:00-09:30	Sensibilisation aux procédures d'urgence
	09:30-10:00	Présentation des ateliers de réadaptation
J3	10:00-10:30	Formation lettre de sortie
	11:30-12:00	Présentation du service d'ergothérapie
J10	16:15- 16:45	Présentation des diététiciennes
J11	08:00-09:00	Formation complémentaire OMNIS
	09:00-09:30	ANQ
	10:00-10:45	Présentation du service social
	10:45-11:30	Présentation de la gestion des flux
J17	09:30-10:00	Présentation des ateliers pied chaussure
	10:00-10:30	Présentation des ateliers d'orthopédie technique
J18	09:00-11:15	Présentation du service de physiothérapie
	11:15-12:15	Présentation du service social

### 3.4 Mesures en faveur de l'assurance-qualité et sécurité des patients

La Clinique romande de réadaptation Suva (CRR est certifiée selon la norme ISO 9001 : 2015, label Healthmark depuis le 9.9.2003 avec 6 renouvellements de certification, le dernier en date du 24.11.2021 et valable jusqu'à fin 2024.

Le système mis en place couvre tous les secteurs de la CRR, soit : } Réadaptation médicale, professionnelle et sociale de patients présentant des pathologies liées à la para et tétraplégie, à la neurologie (traumatismes crânio-cérébraux, anévrisme...), au rachis (lombaire), à l'ortho-traumatisme, aux amputations (orthopédie technique), aux brûlures ainsi que la fourniture de prestations médicales, thérapeutiques et sportives ambulatoires et la réalisation d'expertises et évaluations médicales interdisciplinaires.

Le système de management de la qualité vise à garantir que :

- Nos prestations sont conformes aux besoins spécifiés de nos patients/clients
- Nos processus permettent d'atteindre les objectifs fixés (efficacité) en utilisant au mieux les ressources à disposition (efficacité)
- Notre organisation progresse en favorisant l'innovation et l'apprentissage permanent (adaptations des connaissances).

Dans le cadre de notre mission de réadaptation qui vise à plus de qualité de vie pour nos patients, le rôle de chacun est essentiel pour le succès de l'ensemble. Il en va exactement de même avec la notion de qualité qui peut se définir simplement comme la réponse correcte aux exigences déterminées avec celui qui a recours à nos services. La qualité n'est pas une notion technique peu accessible, elle est réalisée par chaque collaborateur/trice dans sa pratique quotidienne.

Nous avons décrit la politique qualité visée ainsi que les moyens mis en œuvre pour la réaliser dans un manuel qualité joint en annexe.

Un système de déclaration d'incidents critiques (CIRS) est utilisé basé sur l'annonce de « Message qualité ». Les annonces sont examinées chaque semaine par le Service qualité qui s'assure du suivi et tient à jour la liste des améliorations réalisées à la CRR. Il existe un poste de coordinateur sécurité des patients s'occupant de mettre en œuvre le programme institutionnel d'amélioration de la sécurité des patients, de favoriser le développement de la culture sécurité des patients au sein de la clinique, d'actualiser les risques médicaux et d'assurer la gestion du système interne de déclaration des incidents médico-hospitaliers.

En dehors de ce système, en collaboration avec l'Hôpital du Valais, un contrôle par une pharmacienne clinique des prescriptions médicamenteuses aux patients hospitalisés se fait à un rythme bimensuel. Pour tout transfert de patient fait depuis l'Hôpital du Valais, une revue des prescriptions avant et après transfert est organisée dans le but de relever d'éventuels oublis ou incohérences.

Dans le cadre de la formation continue et postgraduée, il est organisé au minimum 1x/an une analyse d'incident selon le London protocole (Analyse systémique des incidents cliniques).

### 3.5 Directives spécifiques à la clinique

La prise en charge des patients à la CRR est basée sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'OMS, issue du modèle biopsychosocial, et sur les directives du Board européen de médecine physique et réadaptation (European Board of Physical and Rehabilitation Medicine).

L'accès à des moteurs de recherche de données bibliographiques (PubMed, CINAHL), à des revues scientifiques ou à UpToDate® est à disposition de tous les médecins. Une liste des manuels est recommandée par Rehaschweiz :

(<https://www.rehaschweiz.ch/fr/professionnels/formation-postgraduee/manuels>). Une formation à la recherche documentaire est également dispensée par le documentaliste de l'Hôpital du Valais (M. Jean Perrenoud).

Un recueil des présentations faites lors des formations internes ou ouvertes à l'extérieur est mis à disposition des médecins en formation.

#### 4. Contenu de la formation postgraduée

- 4.1 Le contenu de la formation correspond aux objectifs d'apprentissage du programme de formation postgraduée en MPR de l'ISFM et aux exigences du Board européen de médecine physique et réadaptation (European Board of Physical and Rehabilitation Medicine).

Selon son expérience, le médecin en formation animera sous la supervision de son tuteur les colloques pluri-disciplinaires et les visites aux patients avec une autonomie croissante. Des évaluations sont prévues avec les médecins en formation 1 mois après le début de leur entrée en fonction, puis à 3 - 6 et 12 mois, puis au minimum tous les ans. Des entretiens intermédiaires peuvent être organisés si nécessaire à tout moment. Les entretiens d'évaluation sont consignés dans le Journal de bord de l'ISFM du médecin en formation et les certificats remplis selon les recommandations de l'ISFM.

Pour les médecins souhaitant obtenir la spécialisation en Médecine physique ou réadaptation, le programme peut être suivi sur une période de 1 à 3 ans comprenant **par exemple** :

**Année 1** : rotations dans les unités de réadaptation du service de réadaptation de l'appareil locomoteur (rachis - main - épaule - membres inférieurs) axée sur une réadaptation professionnelle.

**Année 2** : rotation dans le service de réadaptation de l'appareil locomoteur, participation active sous supervision aux consultations ambulatoires et aux consultations spécialisées de l'appareillage du pied. Rotation dans le service de réadaptation précoce avec participation aux consultations spécialisées d'orthopédie technique (amputés) et des patients brûlés.

**Année 3** : rotations de 2x6 mois dans les services de réadaptation neurologique ou de réadaptation des blessés médullaires.

Pour les médecins suivant la formation approfondie de Médecine du sport (SEMS), il y a la possibilité de participer à la consultation ambulatoire permettant de valider la formation pratique, en collaboration avec le Dr Pierre-Etienne Fournier, chef du service de Médecine du sport,

Pour les médecins suivant un programme de formation en vue d'un autre titre de spécialiste, et souhaitant acquérir une bonne connaissance dans le domaine des pathologies de l'appareil locomoteur, la participation au tournus est possible pour une durée de 1 an en général. Pendant le tournus de médecins assistants en formation par exemple en Médecin interne générale l'accent est mis sur l'acquisition de l'examen clinique des pathologies de l'appareil locomoteur, l'évaluation fonctionnelle, la réadaptation des pathologies courantes, l'acquisition des connaissances dans la médecine des assurances.

#### 4.2 Quelles interventions, opérations et autres mesures, conformément au programme de formation postgraduée, peuvent être réalisées avec les connaissances requises ?

Les principaux gestes courant en MPR instruits durant le cursus comprennent entre autres :

- Infiltrations des articulations périphériques (+/- sous US)
- Introduction à l'ultrasonographie

#### 4.3 Avec la qualification et la disponibilité adéquates, quelles rotations sont possibles dans d'autres disciplines ?

Selon la disponibilité et la durée de l'engagement (dès 2 ans), il y a la possibilité de faire une rotation au sein de la CRR dans les services de Réadaptation neurologique ou de Réadaptation des blessés médullaires.

#### 4.4 Formation théorique structurée en interne

Une formation structurée de 3 heures par semaine est offerte aux médecins assistants et comprend les principaux sujets nécessaires à une bonne pratique de la MPR tirés des objectifs de formation ISFM, les aspects pratiques, les bases de la lecture critique d'articles scientifiques, la culture de l'erreur, les situations d'urgence en réadaptation neurologique ou paraplégique, et la présentation de cas cliniques.

- nombre d'heures par semaine : 3 heures
- programme hebdomadaire : Journal club du service de réadaptation de l'appareil locomoteur ; Journal Club du service de neurologie ; Formations internes du service de physiothérapie.

<b>Mercredi</b>	Journal club – Service réadaptation appareil locomoteur	Présentations de sujets tirés des objectifs de formation en MPR de l'ISFM ou de la clinique ; analyse structurée d'articles scientifiques selon des grilles reconnues (Strobe, Prisma etc); ateliers de communication ; analyse d'incident selon le London protocole
<b>Jedi</b>	Journal club – Service réadaptation neurologique et paraplégique	Présentations de sujets tirés des objectifs de formation en MPR de l'ISFM ou de la clinique
<b>Vendredi</b>	Formations du Service de physiothérapie	Présentation de concepts et techniques rééducatives avec ateliers
<b>Autres</b>	Pratique de l'examen clinique	3 modules de 4 heures reprenant l'examen de l'appareil locomoteur, l'examen neurologique et du blessé médullaire et les situations d'urgence qui peuvent survenir. (modules répétés 2x/an)
	Centre d'évaluation et de consultations (CEC)	Colloques de formation de rhumatologie et d'expertise



	Hôpital du Valais	Possibilité de participer aux colloques hebdomadaires du service de médecine et du service d'orthopédie
--	-------------------	---

En plus de la formation structurée interne, l'organisation de la semaine permet un échange entre le médecin en formation et son tuteur, et la discussion de cas lors des consultations spécialisées.

<b>Lundi</b>	Colloque pluridisciplinaire et visite médicale L1 – P2 – P23 – P3 Colloque de neuro-radiologie
<b>Mardi</b>	Colloque pluridisciplinaire et visite médicale L2a Consultation spécialisée de Chirurgie de l'épaule
<b>Mercredi</b>	Colloque pluridisciplinaire et visite médicale L2b Consultation spécialisée de Chirurgie de la main Consultation spécialisée des amputés Consultation spécialisée d'orthopédie technique
<b>Jeudi</b>	Consultation spécialisée d'orthopédie et traumatologie
<b>Vendredi</b>	Consultation spécialisée de l'appareillage du pied Présentation de cas de réorientation professionnelle Colloque de radiologie musculo-squelettique

#### 4.5 Formation structurée en externe

Chaque médecin assistant a droit à 5 jours de formation et un budget offert de 1'500 frs pour sa formation par année, en plus des journées de formation organisées à la CRR et des jours dédiés du RRMPR chaque année (2 journées médicales + 8 journées du RRMPR), soit un total de 15 jours/an. Pour les médecins assistants en formation MPR ayant un contrat de 2 ans au minimum, une participation supplémentaire à une formation certifiante peut être accordée.

	Journées de formation du RRMPR	Journées de formation post-graduée de MPR sur 2 ans (8 journées/an)
	Service d'orthopédie de l'Hôpital du Valais	Colloque commun 2x/an.
	Journées médicales de la CRR	2x/an (printemps, automne)

En cas d'absence lié à une formation, un remplacement est prévu par le médecin-assistant tournant ou de l'étage commun.

Les médecins assistants bénéficient d'une prise en charge forfaitaire par la CRR des frais d'inscription au Board Européen. Cette participation n'est valable qu'au terme du contrat et prévue à hauteur de Fr 800.- en cas de contrat de 3 ans et Fr 400.- en cas de contrat de 2 ans.

Pour les médecins suivant la formation de MPR, la CRR participe aux frais d'inscription à l'examen de spécialiste du Board Européen. (400.- à 800.- selon la durée du contrat).

#### 4.6 Bibliothèque

Accès via la Bibliothèque commune avec l'Hôpital du Valais à de nombreuses revues spécifiques à la discipline (accessible online via l'accès à la Bibliothèque par l'intranet), à d'autres revues spécialisées, à UpToDate® ou aux principaux moteurs de recherche de données bibliographiques.

#### 4.7 Recherche

Possibilité de réaliser un travail de recherche en collaboration avec un cadre et le service de recherche de la CRR. Possibilité de réaliser un travail de doctorat (MD) sous la supervision du PD Dr François Luthi MER ou du Prof. Charles Benaïm (20% à la CRR), en collaboration avec l'école doctorale de la FBM de l'Unil.

#### 4.8 Modes d'enseignement

Chaque médecin en formation travaille en binôme avec un médecin cadre dans une unité. La formation se fait par transmission des connaissances et de pratiques liées à l'activité médicale en réadaptation. Selon le niveau de formation, le médecin en formation prend plus de responsabilité et d'autonomie et peut activement participer aux consultations ambulatoires. Pour les médecins suivant la formation de Médecine du sport (SEMS), il y a aussi la possibilité de participer activement aux consultations spécialisées permettant la validation de la formation pratique.

### 5. Evaluations

#### 5.1 Evaluations en milieu de travail (EMiT): Mini-CEX / DOPS

4 évaluations/an doivent être réalisées au minimum. Les évaluations sont réalisées selon la méthodologie prônée par l'ISFM et discutées entre le médecin en formation et le médecin cadre avec lequel il travaille.

#### 5.2 Entretien d'entrée en fonction / entretien de suivi

Un entretien est prévu à l'entrée en fonction puis dans les 3 mois suivants. Par la suite des entretiens sont planifiés chaque 6 mois.

#### 5.3 Entretien d'évaluation annuel conformément au logbook / au certificat ISFM

1x/an lors du changement d'unité.

#### 5.4 Autres

Selon nécessité.

## 6. Candidature

### 6.1 Date(s) pour déposer une candidature :

Les candidatures peuvent se faire de manière spontanée à tout moment. D'une manière générale, la plupart des postes sont pourvus 1 à 2 ans à l'avance.

### 6.2 Adresse pour déposer une candidature :

<https://www.crr-suva.ch/clinique-readaptation/medecin-assistant-803.html>

### 6.3 Documents à joindre à la candidature :

- lettre de motivation
- curriculum vitæ (CV)
- copie des diplômes universitaires
- références

### 6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé :

- formation postgraduée préalable souhaitée
- maîtrise du français
- projet de formation / intérêt en réadaptation
- aptitudes à travailler en équipes

### 6.5 Déroulement de la procédure de sélection

- sélection du dossier par le service du personnel
- présentation du dossier à la commission de candidature des médecins assistants (CCMA)
- selon avis général de la CCMA, planification d'un entretien
- entretien (env. 1h) avec présentation des diplômes originaux suisses ou étranger reconnus par la MEBEKO et visite de la CRR (env. 30 min).
- Vérification des références par un médecin cadres de la CCMA

## 6.6 Contrat d'engagement (cf. formulaire séparé «Contrat de formation postgraduée»)

La durée habituelle de l'engagement pour la formation postgraduée spécifique à la discipline va de 1 à 3 ans selon les places disponibles.

Dernière révision: 27 août 2012; approuvée par le Comité de l'ISFM le 13 septembre 2012, actualisée le 2 avril 2013, le 27 novembre 2015, le 25 septembre 2018

Sion, le 26.01.2022

**Directeur médical**

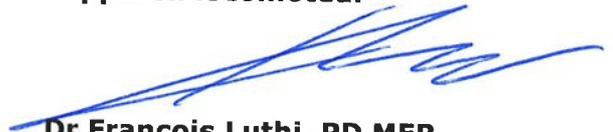


**Dr Gilles Rivier**

Spécialiste en médecine physique et réadaptation,  
et en rhumatologie, membre FMH

**Clinique romande de réadaptation**

**Service de réadaptation de  
l'appareil locomoteur**



**Dr François Luthi, PD MER**

Chef de service  
Spécialiste en médecine physique et  
réadaptation et en chirurgie orthopédique,  
membre FMH